

Réf: Dossier N° 042586

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA BELLE CAILLE AFRIQUE » en abrégé « BCA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 2 NON LOIN DE LA
STATION PETRO IVOIRE, Lot 5125, Ilot 342

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA BELLE CAILLE AFRIQUE » en
abrégé « BCA »

Objet : •L'importation et la vente de matériel d'agricole, piscicole, apicole, d'animaux de compagnie et d'élevage, d'aliment pour animaux, d'œufs et d'œufs fécondés, de poussins d'un jour ;
•La formation aux différentes techniques d'élevage ;
•L'incubation et la recherche sur l'élaboration de souches de rapport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Réceptionner et préparer des demandes des clients.
- Passer les commandes auprès de nos fournisseurs à l'étranger.
- Honorer les commandes des clients.
- Construire un centre de formation.
- S'équiper d'outils informatiques pour la gestion des activités de l'entreprise.
- Mettre l'application sur le marché.

Capital social 19,500,000 F CFA divisé en (1950.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1950 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 2 NON LOIN DE LA
STATION PETRO IVOIRE, Lot 5125, Ilot 342

Dirigeant(s) : M AYEKOUE DJAMBRA PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04761 du 22/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31388/GTCA/RC/2021 du 22/10/2021

